

IFIC Wallonie et BXL: et maintenant... combien je vais gagner?

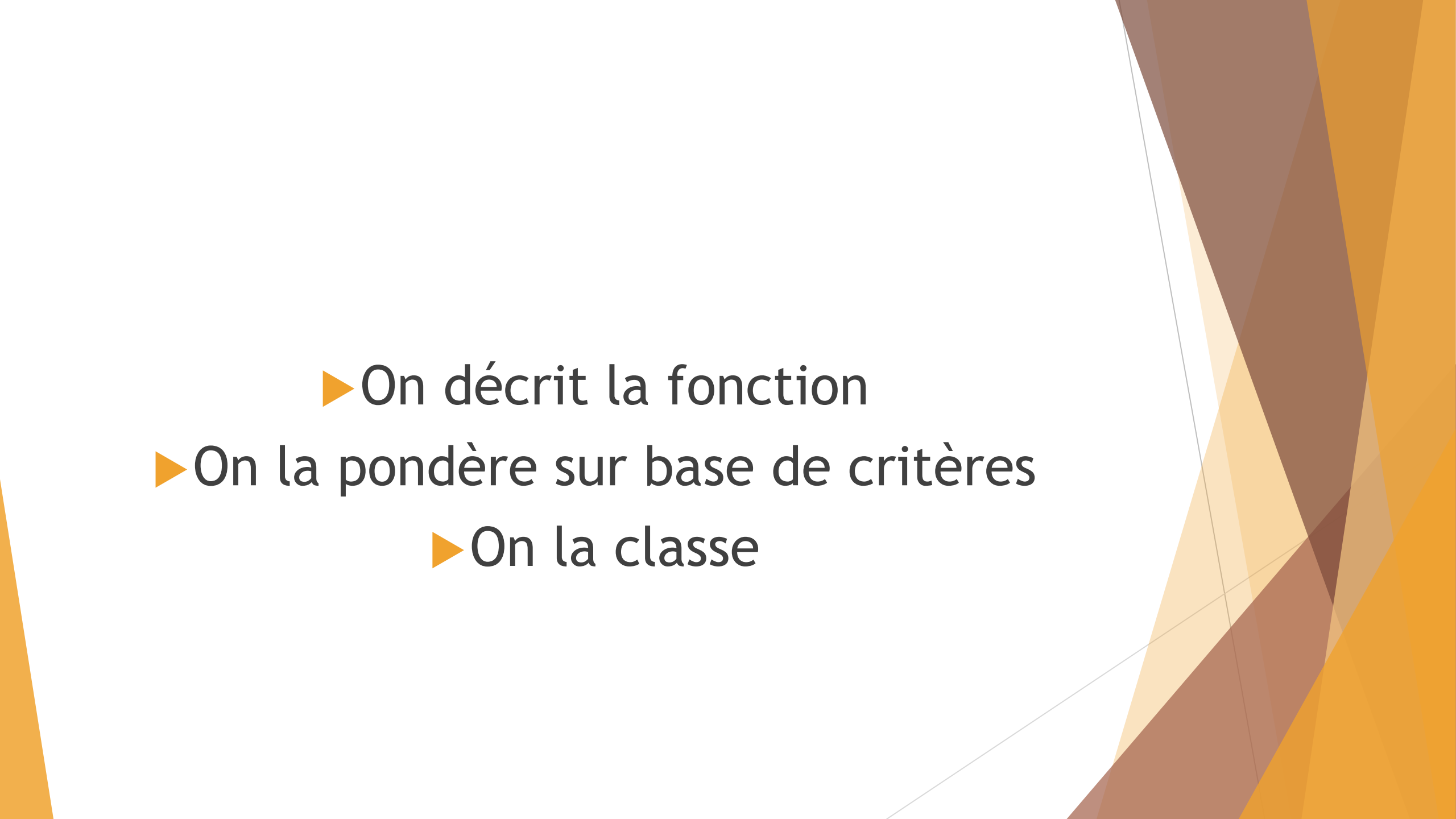
10 janvier 2023

La méthode IFIC : un vieux projet de méthode analytique

- ▶ IFIC = L'ASBL fédérale paritaire constituée par la nouvelle Classification de fonction.
- ▶ En travaux depuis 20 ans !
- ▶ On va décrire des fonctions sur base d'un schéma identique
- ▶ On va pondérer les fonctions sur base de critères identiques définis à l'avance
- ▶ On va classer des fonctions entre elles (sur base de points) dans un certain nombre de catégorie.

Quelles fonctions ?

- ▶ Sur base d'un inventaire des fonctions existantes (par exemple, dans le Fédéral, on a relevé 1500 « noms de fonctions » différents), on sélectionne des fonctions de référence.
- ▶ Fonctions de référence :
 - ▶ Fréquences, nombre de travailleurs dans la fonction
 - ▶ Référence pour comparer les autres fonctions.

- 
- ▶ On décrit la fonction
 - ▶ On la pondère sur base de critères
 - ▶ On la classe



Objectif général: Donner des soins globaux (infirmiers et psychosociaux) à un groupe de patients désignés, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être et d'augmenter leur autonomie.

Activités	Tâches
- Effectuer des tâches infirmières	• Effectue des actes techniques infirmiers selon ou sans prescription médicale ainsi que des actes médicaux confiés par un médecin; • Délègue éventuellement, dans les limites légales, des actes techniques infirmiers aux aides-soignants; • Observe, identifie et établit l'état de santé des patients attribués, détecte des changements éventuels, anticipe des situations de crise et, en cas d'urgence, prend de sa propre initiative les mesures nécessaires dans l'attente du médecin; • Surveille et évalue les paramètres des patients et ajuste, selon les prescriptions du médecin, les appareils médicaux sur base de l'évolution de ces paramètres; • Prépare, selon la prescription médicale, la médication, la vérifie, l'administre et en suit les effets; • Assiste le médecin pour la réalisation de certains actes techniques spécifiques; • Accompagne le médecin lors du tour de salle et contacte les personnes concernées en cas de questions;
- Exécuter des tâches soignantes	• Aide les patients lors des soins corporels et d'hygiène quotidiens, tels que s'habiller, se laver, se raser; • Veille au confort général des patients; • Aide les patients à manger et à boire; • Encadre les patients lors de leur transfert vers d'autres services; • Donne des indications et des instructions aux aides-soignants;
- Participer à la continuité et à la qualité des soins	• Etablit le plan de soins; • Donne les informations nécessaires sur les patients lors des réunions d'équipe afin d'assurer la continuité des soins; • Informe le médecin traitant sur l'état de santé des patients et se consulte avec le médecin et les thérapeutes au sujet de la thérapie indiquée; • Participe à des réunions multidisciplinaires et applique les décisions;
- Informer et soutenir les patients et leurs proches sur le plan psychosocial	• Accueille les nouveaux patients, établit une anamnèse infirmière et note les données; • Donne des explications aux patients et à leurs proches concernant leur état de santé et les rassure; • Stimule l'autonomie et prépare les patients à la sortie; • Écoute les préoccupations des patients; • Encadre et soutient les patients dans les moments difficiles ou d'émotion (comme l'accompagnement des mourants, forte douleur);
- Exécuter des tâches administratives liées aux patients	• Enregistre les données des patients et les actes infirmiers effectués (ex: le Di-RHM); • Remplit divers formulaires et documents (ex. ceux en rapport avec l'admission et le départ, les examens médicaux); • Fait rapport, aussi bien oralement que par écrit, au sujet de l'état de santé des patients; • Tient à jour le dossier infirmier des patients;
- Autres activités	• Aide à l'exécution de tâches ménagères, comme préparer et distribuer les repas et faire les lits; • Veille au fonctionnement correct des équipements techniques au sein de son service;

La pondération

6 critères

- Connaissance et savoir-faire
- Gestion d'équipe
- Communication
- Résolution de problème
- Responsabilité
- Facteurs d'environnement



Critères

Connaissance et savoir-faire

- Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction;
- Possède une connaissance pratique du matériel médical;
- Sait travailler avec les outils informatiques spécifiques;
- Période de familiarisation: 6 - 12 mois

Gestion d'équipe

- Gestion d'équipe non-hiérarchique: participe à l'exécution du traitement médical en procurant et en déléguant, dans le cadre légal, des soins infirmiers ainsi qu'en établissant et en exécutant le plan de soins;

Communication

- Possède des aptitudes à l'écoute;
- Discute avec les patients et leurs proches et en réfère aux infirmiers;

Résolution de problèmes

- Fait appel au responsable hiérarchique et/ou aux spécialistes internes (ex. médecin) en cas de problèmes spécifiques ou complexes liés aux patients;
- Contacte le responsable hiérarchique en cas d'anomalies ou de problèmes pratiques;

Responsabilité

- Se consulte avec les collègues, le responsable hiérarchique, le médecin et d'autres prestataires de soins au sujet de l'état de santé des patients et des traitements à effectuer;
- Intervient en cas d'urgence dans le respect des procédures et des protocoles en vigueur ou dans l'attente du médecin;
- Assiste le médecin lors de l'exécution d'actes techniques spécifiques;
- Est discret avec des informations confidentielles;

Facteurs d'environnement

- Présence limitée de bruit (<60dB);
- Contact direct quotidien avec la saleté, les mauvaises odeurs, la poussière ou les excréments de personnes;
- Contact régulier avec des maladies contagieuses;
- Le travail sur écran (>< 80%) est une exigence à l'exercice de la fonction;
- De lourdes charges doivent être quotidiennement déplacées;
- L'exercice de la fonction requiert une position debout prolongée;
- Les activités exigent de faire appel quotidiennement à la force ou de travailler dans une position inconfortable;
- Contact personnel quotidien avec la maladie, la souffrance ou la mort;
- Contact régulier avec des personnes verbalement ou physiquement agressives;

Tapis de fonctions pour les classer

► Sur base :

Du nombre de catégories établies ... p.ex. score: $< 100 = 1$

101 à 150 = 2

151 à 200 = 3

201 à ... = 4

Des différentes familles de fonctions (A à E p.ex.)

► On place chaque fonction dans un « case »

Cat \ Familles					
	A	B	C	D	E
1					
2					
3					
4					

ADMINISTRATION



Administration



Finances



Informatique



Service du Personnel

13	1071 - Employé enregistrement médical 1072 - Collaborateur à la qualité centre de transfusion sanguine	1270 - Comptable	1476 - Programmeur	1670 - Collaborateur développement RH
12	1073 - Secrétaire de service ou de département 1074 - Employé accueil maison médicale 1076 - Secrétaire médical	1272 - Employé contentieux 1273 - Employé facturation		1671 - Employé administration du personnel
11	1077 - Employé admissions 1078 - Employé au service de permanence 1085 - Employé administratif consultation		1472 - Opérateur 1473 - Employé PC support	
10	1079 - Employé administratif	1271 - Caissier 1274 - Employé à la gestion de l'argent de poche	1474 - Employé entretien PC	
9		1290 - Aide-comptable		
8	1075 - Employé accueil / réception / téléphonie	1293 - Aide à la facturation		
7				
6	1080 - Employé administratif archives			
5				
4	1081 - Aide administrative secrétariat			
3				

ADMINISTRATION



Administration



Finances



Informatique



Service du Personnel

20

19

1010 - Responsable du département administratif et financier

18

1040 - Attaché aux affaires juridiques

17

1041 - Coordinateur qualité

1220 - Chef comptable

1240 - Attaché à la gestion budgétaire

1420 - Chef du service informatique

16

1020 - Chef de service administratif

1042 - Responsable qualité centre de transfusion sanguine

1043 - Attaché à la communication

1221 - Chef du service facturation

1222 - Chef du service contentieux

1465 - Gestionnaire système

1620 - Chef du service développement RH

1621 - Chef du service administration du personnel

1640 - Attaché à la formation

15

1020 - Chef-adjoint du service administratif

1084 - Responsable gestion des donneurs

1220 - Chef-adjoint comptable

1231 - Chef-adjoint du service facturation

1232 - Chef-adjoint du service contentieux

1470 - Analyste

1050 - Chef d'équipe administrative

1070 - Secrétaire de direction

1083 - Recruteur des donneurs de sang

1450 - Chef d'équipe PC support

1471 - Gestionnaire des réseaux

1660 - Collaborateur spécialisé développement RH

1661 - Employé spécialisé administration du personnel

14

HÔTELIER, LOGISTIQUE & TECHNIQUE



Service Hôtelier



Service Technique



Magasin & Achats



Cuisine

13	2030 - Chef-adjoint du service entretien ménager		2432 - Chef-adjoint du service magasin	
		2260 - Technicien spécialisé		
12				
11				2671 - Cuisinier
10		2270 - Technicien 2271 - Préposé polyvalent entretien technique	2471 - Employé administratif achats 2472 - Magasinier	
9	2070 - Chauffeur transport des patients 2051 - Brigadier		2473 - Employé économat	
8				
7	2075 - Chauffeur	2272 - Garde		
6	2071 - Coiffeur 2073 - Couturier	2273 - Jardinier 2290 - Aide-technicien		2690 - Aide-cuisinier / commis
5	2074 - Préposé buanderie	2291 - Préposé maintenance	2492 - Aide-magasinier	2672 - Préposé restaurant / cafétéria
4	2072 - Technicien de surface			2691 - Aide-cuisine
3				

HÔTELIER, LOGISTIQUE & TECHNIQUE



Service Hôtelier



Service Technique



Magasin & Achats



Cuisine

20

19

18

17

16

15

14

2010 - Responsable du département hôtelier

2210 - Responsable du département technique

2221 - Conseiller en prévention - chef du service

2240 - Attaché à la gestion des bâtiments

2420 - Chef du service achats

2220 - Chef du service technique

2430 - Chef-adjoint du service achats

2620 - Chef du service alimentation

2020 - Chef du service entretien ménager

2230 - Conseiller en prévention - chef-adjoint du service

2470 - Acheteur

2250 - Chef d'équipe service technique

2261 - Biotechnicien

2422 - Chef du service magasin

2621 - Chef-cuisinier

MEDICO-TECHNIQUE & PHARMACIE

PARAMEDICAL

PSYCHO-SOCIAL



Pharmacie



Laboratoire



Service Médico-Technique



Services Paramédicaux



Service Psycho-Social

PSYCHO-SOCIAL

13		3272 - Préleveur			5082 - Responsable des bénévoles
12				4076 - Animateur 4077 - Accompagnateur activités 4078 - Animateur dans les soins résidentiels aux personnes âgées 4079 - Pédicure	
11	3072 - Assistant pharmaceutico-technique		3472 - Technicien service médico-technique 3473 - Collaborateur en stérilisation		
10	3071 - Magasinier à la pharmacie	3290 - Aide-laborantin			
9					
8					
7		3271 - Employé réception et distribution d'échantillons			
6	3090 - Aide en pharmacie				
5	3073 - Employé distribution à la pharmacie				
4					
3					

MEDICO-TECHNIQUE & PHARMACIE

PARAMEDICAL

PSYCHO-SOCIAL



Pharmacie



Laboratoire



Service Médico-Technique



Services Paramédicaux



Service Psycho-Social

20

3010 - Pharmacien en chef

3421 - Chef physicien

19

3030 - Pharmacien en chef-adjoint

3470 - Physicien

18

3070 - Pharmacien hospitalier

17

4040 - Coordinateur thérapeutique

5020 - Chef du service psychologie

16

3220 - Chef-technologue de laboratoire médical
3241 - Coordinateur qualité laboratoire3420 - Chef du service médico-technique
3423 - Chef du service stérilisation4020 - Chef des services paramédicaux
4021 - Chef du service kinésithérapie
4022 - Chef du service ergothérapie
4024 - Chef du service logopédie
4025 - Chef du service diététique
4027 - Coordinateur des psychomotriciens5022 - Chef du service accompagnement spirituel
5023 - Chef du service social
5070 - Psychologue

15

3230 - Chef-adjoint technologue de laboratoire médical

4071 - Kinésithérapeute
4086 - Kinésithérapeute maison médicale5030 - Chef-adjoint du service social
5072 - Accompagnateur spirituel
5078 - Médiateur
5081 - Promoteur à la santé maison médicale

14

3270 - Technologue laboratoire médical

3471 - Technologue imagerie médicale

4026 - Chef du service animation
4073 - Ergothérapeute
4074 - Logopède
4075 - Diététicien
4080 - Psychomotricien
4081 - Audiologue5071 - Assistant en psychologie
5073 - Collaborateur au service social
5074 - Collaborateur au service social - revalidation
5075 - Collaborateur au service social - maison médicale
5076 - Collaborateur service social dans une unité / un centre psychiatrique
5077 - Collaborateur service social dans les soins résidentiels aux personnes âgées
5079 - Médiateur interculturel
5080 - Réfèrent hospitalier

INFIRMIER - SOIGNANT



Tous secteurs



Hôpitaux généraux



Psychiatrie



Soins résidentiels personnes âgées / Soins à domicile



Revalidation / Maisons Médicales / Centres de transfusion sanguine

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

6371 - Accompagnateur CANTOU

6672 - Aide-soignant maison médicale

6172 - Aide-soignant hôpital
6178 - Puéricultrice
6173 - Ambulancier

6272 - Aide-soignant dans une unité / un centre
psychiatrique

6372 - Aide-soignant soins résidentiels personnes âgées
6472 - Aide-soignant soins à domicile

6771 - Assistant 'prise de sang'

6071 - Aide logistique dans une unité de soins
ou de résidence
6072 - Employé transport interne des patients

6179 - Employé à la morgue

INFIRMIER - SOIGNANT

	 Tous secteurs	 Hôpitaux généraux	 Psychiatrie	 Soins résidentiels personnes âgées / Soins à domicile	 Revalidation / Maisons Médicales / Centres de transfusion sanguine
20					6601 - Médecin généraliste dans une maison médicale
19	6010 - Infirmier - chef de service				
18		6111 - Infirmier en chef - coordinateur	6221 - Coordinateur habitations protégées		6610 - Coordinateur général maison médicale
17		6120 - Infirmier en chef en hôpital 6121 - Sage-femme en chef 6162 - Infirmier-hygiéniste	6220 - Infirmier en chef dans une unité / un centre psychiatrique	6320 - Infirmier en chef soins résidentiels personnes âgées 6420 - Infirmier en chef soins à domicile	6620 - Coordinateur des soins maison médicale 6720 - Infirmier en chef - centre de transfusion sanguine
16	6040 - Attaché à la gestion des soins 6161 - Infirmier référence discipline	6122 - Infirmier en chef en hôpital (petite unité) 6130 - Infirmier en chef-adjoint en hôpital 6131 - Sage-femme en chef-adjoint	6230 - Infirmier en chef-adjoint dans une unité / un centre psychiatrique	6330 - Infirmier en chef-adjoint soins résidentiels personnes âgées 6430 - Infirmier en chef-adjoint soins à domicile	6730 - Infirmier en chef-adjoint centre de transfusion sanguine
15	6050 - Infirmier premier responsable 6166 - Infirmier de référence dans une unité / un service	6163 - Infirmier chargé d'études 6164 - Infirmier en urgences 6165 - Infirmier en soins intensifs 6167 - Infirmier SMUR 6168 - Infirmier au bloc opératoire 6169 - Infirmier en soins néonataux intensifs 6171 - Sage-femme 6174 - Coordinateur transplantation		6460 - Infirmier référence discipline soins infirmiers à domicile	
14	6073 - Infirmier chargé accueil et encadrement du personnel infirmier nouveau, rentrant et stagiaire	6124 - Responsable du transport interne des patients 6170 - Infirmier en hôpital 6175 - Infirmier expert en auto-gestion du diabète 6176 - Sage-femme post-partum 6177 - Infirmier en consultation 6180 - Infirmier en salle de plâtres 6181 - Infirmier oncologie hôpital de jour 6182 - Infirmier dans un service oncologique 6183 - Infirmier en hémodialyse 6184 - Infirmier en soins palliatifs 6185 - Infirmier en gériatrie 6186 - Infirmier pédiatrie	6270 - Infirmier dans une unité / un centre psychiatrique 6271 - Accompagnateur habitations protégées 6273 - Educateur / accompagnateur dans une unité / un centre psychiatrique	6370 - Infirmier soins résidentiels personnes âgées 6461 - Infirmier psychiatrique à domicile 6462 - Infirmier expert en auto-gestion du diabète soins à domicile 6470 - Infirmier soins à domicile	6670 - Infirmier maison médicale 6750 - Infirmier chef d'équipe centre de transfusion sanguine 6770 - Infirmier centre de transfusion sanguine

IMPLEMENTATION

Après approbation du tapis de fonctions en CP (liste de toutes des descriptions + classification + famille)

Mise en œuvre sur le terrain

L'employeur propose au travailleur la fonction qui lui semble la bonne :

- ▶ Soit 1 fonction de référence (reprise dans le tapis)
- ▶ Soit plusieurs fonctions de référence: hybridation
- ▶ Soit la fonction est manquante et l'employeur propose une catégorie

IMPLEMENTATION

Hybridation :

- ▶ Pour un même contrat, appliquer 2 ou 3 des descriptions de fonctions
- ▶ Pas de lien hiérarchique entre les fonctions : c'est la fonction la plus haute qui doit être prise en compte
- ▶ Attribuer un % à chaque fonction (au moins 10%)

IMPLEMENTATION

Fonction « manquante »

- ▶ Fonction non reprise dans les fonctions de référence composant le tapis de fonction.
- ▶ On compare avec les descriptions des fonctions les plus proches,
 - ❖ Au niveau des catégories dans la même famille
 - ❖ Au niveau des familles dans la même catégorie
- ▶ On propose une catégorie au travailleur et on informe IFIC

IMPLEMENTATION

Recours

- ▶ RECOURS INTERNE : Le travailleur peut adresser un recours
 - ▶ à un comité local de pilotage **PARITAIRE**
(Composé de la direction, DRH + représentants syndicaux)
 - ▶ à la commission de recours sectorielle si pas de représentation syndicale
- ▶ Qui
 - ▶ Soit : approuve la décision patronale
 - ▶ Soit : fait une nouvelle proposition
- Si pas OK avec la proposition→
- ▶ RECOURS EXTERNE :
 - ▶ Comité paritaire de recours externe, à l'IFIC, qui décide !

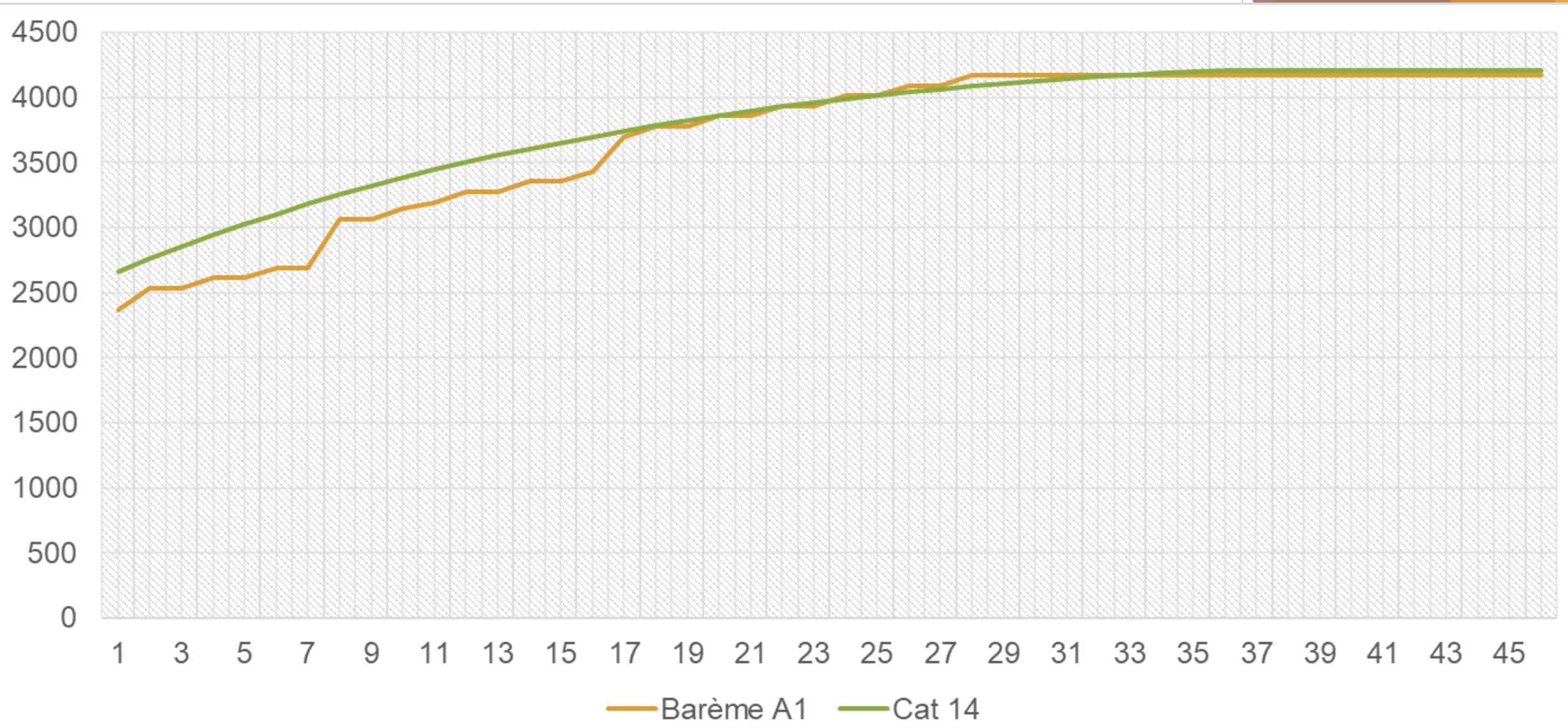
MODÈLE SALARIAL

- ▶ NB : le modèle salarial du Fédéral n'est pas obligatoire
- ▶ Chaque CP peut adopter son propre modèle salarial
- ▶ Pour les secteurs régionalisés (MR-IHP-MSP-CRF):
on garde le modèle Fédéral à 100%
- ▶ Il s'agit d'appliquer des barèmes minimums sectoriels aux différentes catégories définies
- ▶ On peut aussi regrouper plusieurs catégories (p.ex : dans le fédéral, Cat 1 à 4 = Cat 4)

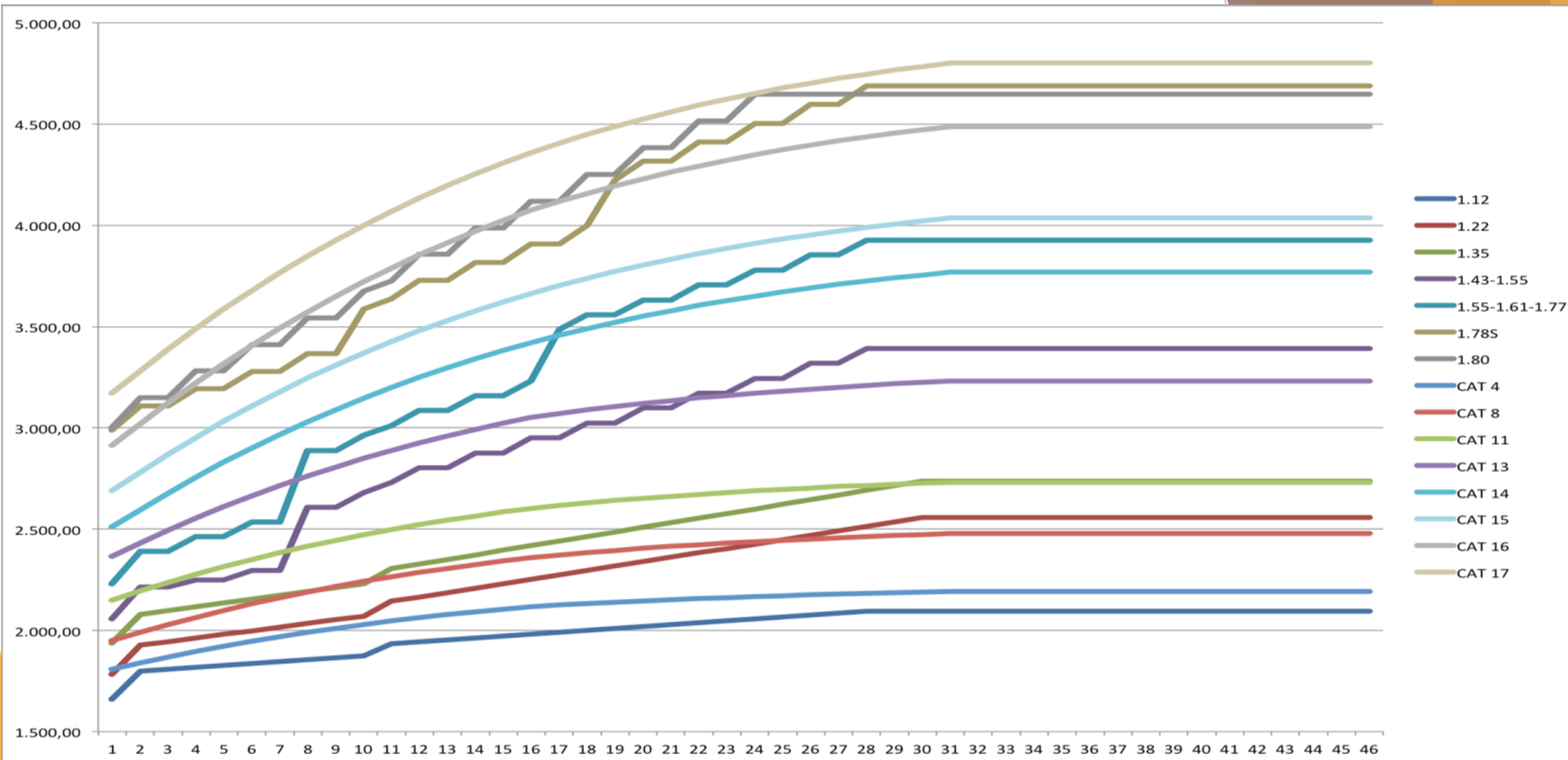
- ▶ Tension horizontale : différence entre 0 année d'ancienneté et fin de carrière dans un échelle barémique
- ▶ Tension verticale : différence entre les échelles barémiques (à la même ancienneté, ou en moyenne)
- ▶ Tension diagonale : différence entre le plus petit barème à 0 année d'ancienneté et le plus haut en fin de carrière)

Détermination des nouveaux barèmes

- Quelques principes de base:
 - Rémunération sur base des tâches
 - Salaires de départ plus élevés
 - Dégressivité des augmentations liées à l'ancienneté
 - Tension systématique entre les barèmes
 - Tension diagonale maximale de 400 %
 - Tension salariale verticale augmente en fonction de la durée moyenne d'études
 - Evolution de tous les barèmes sur un même nombre d'années d'ancienneté
- Exception :
 - Différenciation de la catégorie 14 pour les fonctions de référence sectorielles d'infirmières et d'éducateurs : 14 pour les bacheliers et 14B pour les niveaux inférieurs au bac



- ▶ On va donc rééquilibrer les barèmes en fonction de la pondération, sur base du contenu des fonctions, plutôt que sur le niveau de diplômes ou l'histoire
- ▶ Cela veut dire qu'on a des effets différents selon la comparaison entre ancien et nouveau barème.
 - ❖ Certains vont gagner plus, d'autres théoriquement moins (sur la carrière)
 - ❖ Gains plus importants début de carrière par exemple
 - ❖ Selon l'ancienneté du travailleur, intérêts différents de passer dans le nouveau barème ou de rester dans l'ancien barème.



Passage au nouveau barème

- ▶ Barème « IFIC » = barème cible : on l'appelle à 100%
- ▶ A Bruxelles, on a fait une étude préalable pour être sûr d'arriver directement à 100%
- ▶ En Wallonie, on a libéré un budget, puis on a fait un rapportage pour vérifier qu'on avait assez. Et c'est le cas!

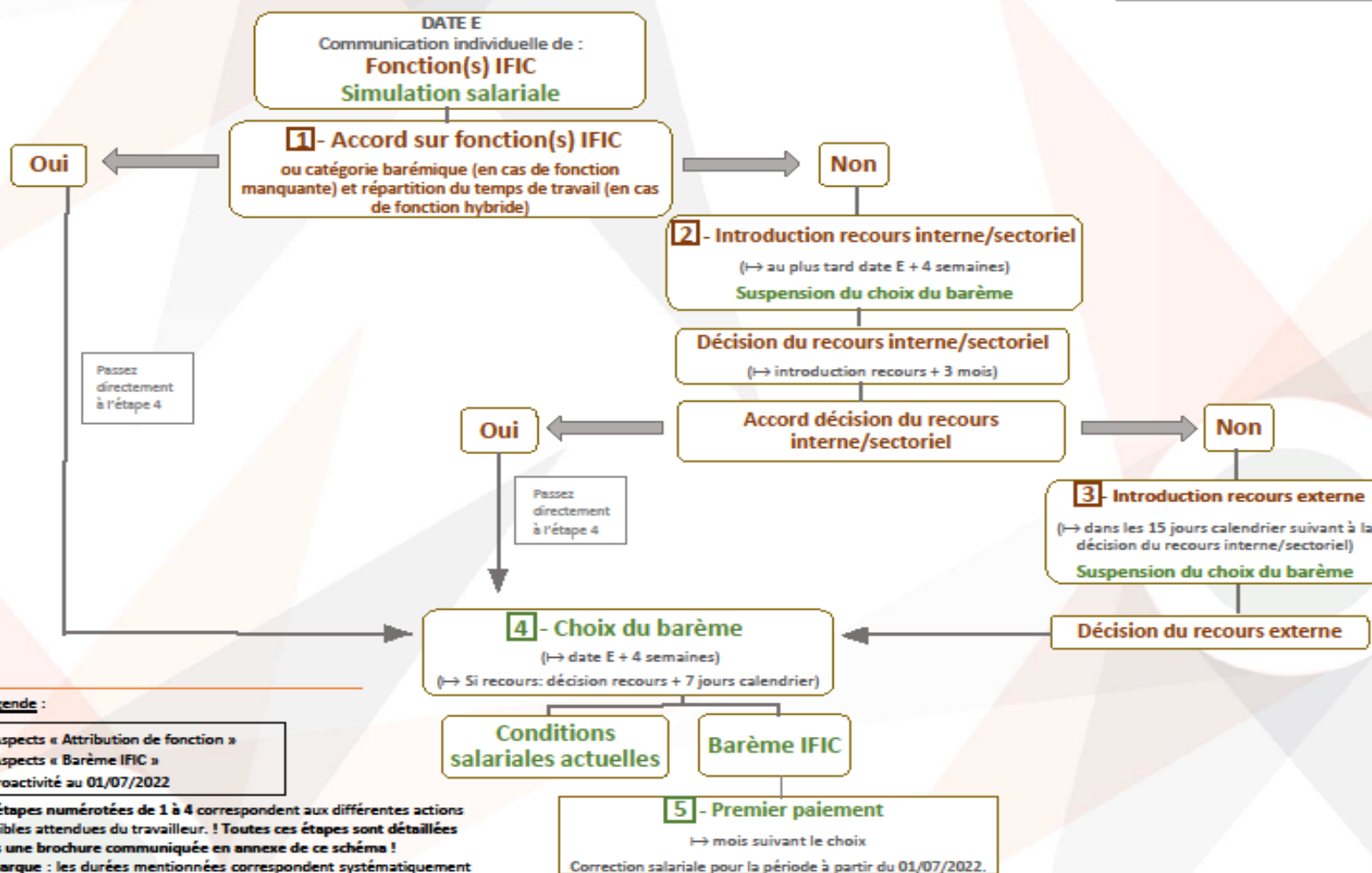
Concrètement en Wallonie, il était prévu

Entre le 09/01/2023 et le 16/01/2023	■ Communication au travailleur de l'attribution de fonction
Au plus tard pour le 27/02/2023	■ Si recours sectoriel : introduction du dossier
Janvier-Mai 2023, et au plus tard pour le 26/05/2023	■ Communication de la décision d'attribution au travailleur à la suite du recours sectoriel, dans les 3 mois qui suivent l'introduction du recours
Au plus tard pour le 09/06/2023	■ Dès le résultat du recours sectoriel : choix d'introduire un recours externe (15 jours)
Au plus tard pour le 11/12/2023	■ Date limite pour traitement et communication de l'attribution définitive à l'issue du recours externe

Concrètement à Bruxelles

SCHÉMA RÉCAPITULATIF : VOTRE PARCOURS IFIC

SECTEURS REGIONALISES BRUXELLOIS
DE LA SANTE (CP 330)



Quelques exemples

Où aller chercher l'info?

- ▶ <https://www.if-ic.org/fr/secteurs-prives-cp-330/>

Quelques points d'attention

- ▶ Recours
- ▶ Primes pour Titre /qualification
- ▶ Prime pour infirmier-chef en MRS
- ▶ Barème de départ

Barème de départ

- l'allocation de foyer ou de résidence ;
- le complément de fonction (E2 pour les MRPA-MRS) ;
- le supplément de fonction ;
- la prime pour un titre professionnel particulier ou une qualification professionnelle particulière.
- ▶ - complément de fonction (E1) inf. chef MRS
- ▶ Autres composantes SSI
 - être assujetties à la sécurité sociale (ONSS);
 - être liées à la fonction;
 - être accordées de manière collective à tous les travailleurs à qui la même fonction a été attribuée dans l'institution

DES QUESTIONS?